

# Annonces légales et officielles

sudouest-legales.fr - sudouest-marchespublics.com  
Affilié à francemarches.com

## Avis administratifs et judiciaires

### Enquêtes publiques



**Communauté d'agglomération de GrandAngoulême**

**AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE**  
Relative à la révision du POS de Vouzan  
valant élaboration de son PLU

M. le Président de GrandAngoulême a prescrit par arrêté l'ouverture et l'organisation d'une enquête publique portant sur la révision du plan d'occupation des sols (POS) de Vouzan, valant élaboration de son plan local d'urbanisme (PLU), qui répond notamment aux évolutions législatives, ainsi qu'aux enjeux de préservation de la biodiversité, de limitation de la consommation d'espace, et de préservation de la qualité architecturale et paysagère de la commune.

L'enquête publique se déroulera du **mercredi 11 septembre 2019 à 10 heures au vendredi 11 octobre 2019 à 19 heures**, soit une durée de 31 jours consécutifs.

**M<sup>me</sup> Paulette MICHEL** a été désignée en qualité de commissaire-enquêteur par le président du Tribunal administratif de Poitiers.

Pendant toute la durée de l'enquête, le dossier d'enquête publique sera mis à la disposition du public, aux jours et heures habituels d'ouverture : au service planification de l'agglomération : 139, rue de Paris, 16000 Angoulême ; à la mairie de Vouzan, le bourg, 16410 Vouzan.

Le dossier sera également consultable sur le site Internet de GrandAngoulême : [www.grandangouleme.fr](http://www.grandangouleme.fr) (onglet vivre et habiter / urbanisme / PLU / enquêtes publiques) ainsi que sur un poste informatique disponible au service planification de GrandAngoulême.

Durant la période de l'enquête publique, le public pourra consigner ses observations et propositions dans les registres ouverts à cet effet au service planification de GrandAngoulême et en mairie de Vouzan, ou les adresser :

par écrit, à l'attention de M<sup>me</sup> la commissaire-enquêteur : Communauté d'agglomération de GrandAngoulême, enquête publique PLU de Vouzan, 25, boulevard Besson-Bey, 16000 Angoulême ;  
par courriel, à l'attention de M<sup>me</sup> la commissaire-enquêteur, à : [plu\\_communes@grandangouleme.fr](mailto:plu_communes@grandangouleme.fr)

La commissaire-enquêteur recevra le public, sans rendez-vous, aux jours, horaires et lieux suivants :

**Mercredi 11 septembre 2019 de 10 h à 13 heures, mairie de Vouzan.**  
**Judi 13 septembre 2019 de 16 h à 19 heures, mairie de Vouzan.**  
**Lundi 19 septembre 2019 de 14 h à 17 h, service planification de GrandAngoulême.**  
**Mardi 1<sup>er</sup> octobre 2019 de 9 h à 12 heures, mairie de Vouzan.**  
**Vendredi 11 octobre 2019 de 16 h à 19 heures, salle des associations de Vouzan.**

Les contributions du public formalisées pendant les permanences de la commissaire-enquêteur (registre, courriers, annexes), ainsi que tout courriel reçu pendant la période de l'enquête publique, seront consultables au service planification de GrandAngoulême, et sur le site [www.grandangouleme.fr](http://www.grandangouleme.fr)

À l'expiration du délai d'enquête, les registres seront clos par la commissaire-enquêteur qui dispose d'un mois pour transmettre son rapport et ses conclusions motivées au président de GrandAngoulême. Ces documents seront consultables au service planification de GrandAngoulême, sur son site Internet et en mairie de Vouzan, pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête.

Le dossier d'élaboration du PLU de Vouzan a fait l'objet d'une évaluation environnementale et de l'absence d'avis de la mission régionale d'autorité environnementale au 3 août 2019.

Au terme de l'enquête publique, le conseil communautaire de GrandAngoulême pourra approuver la révision du POS de Vouzan valant élaboration de son PLU. Le dossier sera adapté en tant que de besoin pour tenir compte des avis des personnes publiques associées, des remarques du public et des conclusions du commissaire enquêteur.

Cet avis est affiché au siège de GrandAngoulême, en mairie de Vouzan et en plusieurs autres lieux communaux, quinze jours au moins avant l'ouverture de l'enquête publique et pendant toute sa durée.

Les informations relatives à ce dossier peuvent être demandées à M<sup>me</sup> Sylvie LANCUENTRE, service planification de GrandAngoulême, au 05 86 07 70 48 ou par courriel : [plu\\_communes@grandangouleme.fr](mailto:plu_communes@grandangouleme.fr)

**Préfecture des Deux-Sèvres**

**ENQUÊTE PUBLIQUE**

Par arrêté préfectoral du 2 août 2019, une enquête publique est ouverte du **17 septembre au 17 octobre 2019 inclus**, soit 31 jours consécutifs sur le territoire de la commune de Couture-d'Argenson, portant sur la demande d'autorisation présentée par la SEPE Gatineau, relative à un projet d'exploitation d'un parc éolien comportant quatre éoliennes, sur la commune précitée, installation qui relève des dispositions du titre 1<sup>er</sup> du livre V du Code de l'environnement.

Cette demande d'autorisation environnementale constituée conformément aux articles R181-12 à R181-15-9 du code de l'environnement comporte notamment une étude d'impact ainsi que l'avis de l'autorité environnementale sur cette étude d'impact.

Les pièces du dossier ainsi qu'un registre d'enquête resteront déposés en mairie de Couture-d'Argenson, du 17 septembre au 17 octobre 2019 inclus, afin que chacun puisse en prendre connaissance pendant les heures et jours habituels d'ouverture au public et consigner éventuellement ses observations, propositions et contre-propositions sur le registre ouvert à cet effet. Celles-ci pourront également être adressées par correspondance au commissaire-enquêteur en mairie de Couture-d'Argenson, siège de l'enquête et par voie électronique, en indiquant précisément l'objet de l'enquête, selon ce modèle : Parc éolien de Couture d'Argenson, à l'adresse e-mail suivante : [pref-contact-enquetespubliques@deux-sevres.gouv.fr](mailto:pref-contact-enquetespubliques@deux-sevres.gouv.fr).

**M. André CLAVEAU**, adjoint-chef de gendarmerie en retraite, désigné en qualité de commissaire-enquêteur par le président du tribunal administratif de Poitiers, se tiendra à la disposition du public pour recevoir ses observations les jours et heures suivants :

**Mardi 17 septembre 2019, de 9 h à 12 h.**  
**Mercredi 25 septembre 2019, de 9 h à 12 h.**  
**Mardi 1<sup>er</sup> octobre 2019, de 9 h à 12 h.**  
**Judi 10 octobre 2019, de 9 h à 12 h.**  
**Judi 17 octobre 2019, de 9 h à 12 h.**

Pendant toute la durée de l'enquête, toute personne intéressée pourra prendre connaissance du dossier sous format papier ou dématérialisé à la préfecture, service de la coordination et du soutien interministériels, pôle environnement, pendant les heures d'ouverture au public.

Toute personne peut, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique auprès de la préfecture, dès la publication de l'arrêté d'ouverture de l'enquête ou pendant la durée de celle-ci.

A l'issue du délai prévu à l'article 7 de l'arrêté préfectoral susvisé, le rapport et les conclusions du commissaire-enquêteur seront tenus à la disposition du public à la préfecture des Deux-Sèvres, pôle environnement et en mairie de Couture-d'Argenson, pendant un an à compter de la date de la clôture de l'enquête.

La décision d'autorisation d'exploiter au titre des Installations Classées pour la protection de l'environnement, assortie de prescriptions ou la décision de refus sera prise par arrêté du préfet des Deux-Sèvres.

Des informations pourront également être demandées auprès de la SEPE Gatineau, 1, rue Barne, espace européen de l'entreprise, 67300 Schiltigheim

Le dossier de demande d'autorisation environnementale, les observations et propositions du public transmises par voie électronique ainsi que le rapport et les conclusions du commissaire-enquêteur seront publiés sur le site Internet des services de l'État dans les Deux-Sèvres : <http://www.deux-sevres.gouv.fr> (rubriques publications, annonces et avis, enquêtes publiques départementales et arrêtés d'autorisation). Les observations et propositions du public reçues par voie électronique, sont publiques et ont vocation à être publiées sur ce même site.

# Carnets

Hommages et messages sur [www.carnet.sudouest.fr](http://www.carnet.sudouest.fr)  
votre service au 05 35 31 29 37 ou sur [so.carnets@sudouest.fr](mailto:so.carnets@sudouest.fr)

## Avis d'obsèques

634959

**RUELLE-SUR-TOUVRE**

M<sup>me</sup> Anie PUTIER, son épouse ;  
M. et M<sup>me</sup> Sylvie et Richard CORNELIUS,  
M. Fabrice PUTIER,  
ses enfants ;  
ses petits-enfants,  
ses arrière-petits-enfants,  
ses belles-sœurs, beaux-frères,  
neveux et nièces,  
ainsi que toute la famille  
et ses amis  
ont la douleur de vous faire part  
du décès de

**M. Michel PUTIER,**  
retraité DCN,

survenu dans sa 86<sup>e</sup> année.

La cérémonie de recueillement aura lieu  
**le mardi 27 août 2019, à 9 h 30,**  
au crématorium des Trois-Chênes  
à Angoulême.  
M. Michel PUTIER repose à la maison  
funéraire de Ruelle-sur-Touvre,  
288, rue J.-M.-Poitevin, où la famille  
recevra les visites, samedi 24 août  
et lundi 26 août, de 15 h à 18 h.  
De préférence des plaques.

Le présent avis tient lieu de faire-part.

*PF Normandin,  
Ruelle, tél. 05.45.65.55.55 ;  
Soyaux, tél. 05.45.92.68.62.*

634969

**RUELLE-SUR-TOUVRE**

**RECTIFICATIF**

Dans l'avis d'obsèques de

**Evelyne DA SILVA MORAIS,**

il fallait lire :  
Ses obsèques religieuses seront célébrées  
**ce jour, vendredi 23 août 2019,**  
**à 15 heures,** en l'église Saint-Médard  
de Ruelle-sur-Touvre.

*PF Normandin,  
Ruelle, tél. 05.45.65.55.55 ;  
Soyaux, tél. 05.45.92.68.62.*

634989

**NERCILLAC**

M. Albert DELMON (†), son époux ;  
M<sup>me</sup> Claudette DELMON,  
sa cousine et belle-sœur ;  
ses neveux et nièces,  
ses cousins et cousines,  
parents et amis  
ont la douleur de vous faire part  
du décès de

**M<sup>me</sup> Ginette DELMON,**  
née BOUHIÉ,

survenu dans sa 91<sup>e</sup> année.

La cérémonie religieuse sera célébrée  
**le lundi 26 août 2019, à 14 h 30,**  
en l'église de Nercillac,  
suivie de l'inhumation au cimetière  
de cette même commune.  
M<sup>me</sup> DELMON repose à la maison  
funéraire du Plassin,  
à Gensac-la-Pallue, entrée n° 1,  
où la famille recevra des visites  
le samedi 24 août 2019, de 15 h à 17 h.  
Condoléances sur [www.pf-hervoit.fr](http://www.pf-hervoit.fr)

*PF Hervoit - F. Leclerc,  
maison funéraire du Plassin, 32, rue Balzac,  
Cognac, Jarnac, Segonzac, tél. 05.45.360.360.*

635052

**NERSAC**

Chantal et Aimé GUIGNARD,  
sa fille et son gendre ;  
Carole BACH, sa petite-fille ;  
Océane et Noé,  
ses arrière-petits-enfants ;  
Henriette CHARBONNAUD,  
Micheline BOUTANT, ses belles-sœurs ;  
ses neveux et nièces,  
parents et amis  
ont la tristesse de vous faire part  
du décès de

**Camille BOUTANT,**

survenu dans sa 95<sup>e</sup> année.

Ses obsèques religieuses seront célébrées  
**le lundi 26 août 2019, à 11 heures,**  
en l'église de Nersac,  
suivies de l'inhumation au cimetière  
de cette même commune.  
Camille BOUTANT repose au salon  
funéraire, 45, rue Victor-Hugo,  
16400 La Couronne, entrée 1.

*PF Jobit, services funéraires,  
La Couronne,  
tél. 05.45.6749.21.*

635109

**ANGOULÊME VARS**

M<sup>me</sup> Marinette POTEL, son épouse ;  
Valérie et Jean Bernard GAUTHIER,  
François et Nadia POTEL,  
Arnaud POTEL et Vincent BOUYER,  
ses enfants ;  
Séverine, Quentin, Jacques et Cloé,  
ses petits-enfants ;  
Léon, son arrière-petit-fils ;  
ses frères et sœurs, neveux et nièces  
ainsi que toute la famille et amis  
ont la douleur de vous faire part  
du décès de

**M. Jacques POTEL,**

survenu dans sa 76<sup>e</sup> année.

Ses obsèques religieuses seront célébrées  
**le lundi 26 août 2019, à 14 heures,**  
en l'église Saint-Jacques  
de l'Houmeau, suivies de l'inhumation  
au cimetière de Vars.  
Jacques repose à la maison funéraire  
Moreau, route de Mansle  
à Saint-Amant-de-Boixe.  
La famille remercie par avance  
toutes les personnes  
qui s'associeront à sa peine.

*PF Moreau, marbrerie, maison funéraire,  
Saint-Amant-de-Boixe, Vars,  
tél. 05.45.39.87.24.*

**ENTREPRISES**  
Inscrivez-vous aux alertes sur  
[SudOuest-marchespublics.com](http://SudOuest-marchespublics.com)

→ 100 % GRATUIT  
→ TOUS LES MARCHÉS  
DU SUD-OUEST

Rendez-vous dans la rubrique  
"Alerte automatique des entreprises"



## Services du carnet nous contacter a.thomazic@sudouest.fr

**Pompes Funèbres**

**SERVICE FUNERAIRE**

**SOYAUX**  
**05 45 92 68 62**

**MAISON FUNERAIRE**

**SARL NORMANDIN - SOYAUX**  
219, avenue du Général-de-Gaulle

**Marbrerie**

**Bernard Boireau**  
Monuments funéraires  
Fabricant

**CHAMPNIERS (face cimetière)**  
[www.bernard-boireau.fr](http://www.bernard-boireau.fr)

**Tél. 05 45 69 81 45**

**Marbrerie du Sud Ouest**  
(Champniers, Zone des Chauvauds, face à Volvo)

**Caveaux**  
**Monuments**  
**funéraires**  
**Gravures**

**Champniers - 30, rue des Charmes**  
**05 45 38 91 93**  
Mail: [marbrerie-du-sud-ouest@orange.fr](mailto:marbrerie-du-sud-ouest@orange.fr)

635132

**GAJOURBERT (Champeaux)**  
**BRILLAC**  
**CLAMART (92)**

M. Joël BONNEAU, son époux ;  
M. et M<sup>me</sup> Roger et Églantine VILLEGER,  
ses parents ;  
ses beaux-frères et ses belles-sœurs  
ainsi que toute sa famille et ses amis  
ont la douleur de vous faire part  
du décès de

**M<sup>me</sup> Martine**  
**VILLEGER-BONNEAU,**  
née VILLEGER,

survenu à l'âge de 58 ans.

Ses obsèques seront célébrées  
**le samedi 24 août 2019, à 15 heures,**  
en l'église de Gajoubert.  
Un dernier hommage  
peut lui être rendu à la maison funéraire  
de Mézières-sur-Issoire.  
La famille remercie par avance  
toutes les personnes  
qui prendront part à sa peine.

*PF Mérigot,  
Mézières-sur-Issoire, tél. 05.55.68.39.96.*

**PARTICULIERS**  
de 9 h à 17 h  
par téléphone ou email  
**PROFESSIONNELS**  
de 9 h à 19 h,  
le samedi de 14 h à 19 h  
par téléphone, email  
ou fax 0 820 024 000